

## *Réflexions à propos du développement régional de la Tunisie intérieure et méridionale*

### RÉSUMÉ

*L'auteur pose le problème du développement régional dans la Tunisie intérieure et méridionale et plus spécialement dans la région du centre-ouest. Il souligne les blocages au développement de cette région comme la précarité écologique et l'actuelle transformation d'une société pastorale et tribale en une société de paysannerie familiale pratiquant une polyculture adaptée au milieu écologique. Il propose une stratégie de développement régional qui s'appuierait sur une analyse des dynamismes et des blocages internes et externes pour améliorer, renforcer ou transformer la situation présente. Il énonce les actions prioritaires pour un développement agricole régional progressif dont celle d'un vaste programme de petite hydraulique et d'aménagement des bassins-versants. Enfin, il insiste sur l'importance de l'élaboration d'un schéma d'aménagement du territoire qui devrait être concrétisé dans un atlas d'aménagement du Centre-Ouest.*

### ABSTRACT

*The author raises the question of the regional development in the southern and interior parts of Tunisia and more especially in the centre western part. He emphasizes the barriers to the development of this region such as the precarious ecology and the current transformation of a pastoral and tribal society into a family peasant society which practices a mixed farming adapted to the ecological environment. He puts forward a strategy of regional development which would be based on an analysis of dynamisms as well as internal and external barriers in order to improve, strengthen or transform the current situation. He states the major actions aiming at a gradual regional agricultural development among which there is a comprehensive programme concerning small-scale hydraulics and catchement basins. Finally, he insists that it should be important to work out a model of national development which should be included in an atlas concerning the development of the centre west.*

## **LES AMBIGUITÉS DU DÉVELOPPEMENT DE LA TUNISIE INTÉRIEURE<sup>1</sup>**

Le problème du développement régional en Tunisie baigne, dès le départ, dans une ambiguïté permanente et dangereuse :

### *Ambiguïté au niveau de la perception*

Tunisie intérieure = Tunisie pauvre et déshéritée. De telles affirmations répétitives ont fini par devenir des « vérités apparemment objectives », suggérant insidieusement que l'inégalité entre le littoral et l'intérieur est lié aux contraintes écologiques. C'est ainsi que le Nord-Ouest est réduit à une région montagneuse accidentée où domine l'érosion, érosion certes aggravée par la pression démographique dans les zones montagneuses et la généralisation du « dry-farming » dans les plaines... Cependant, ce Nord-Ouest dit « déshérité » a été le grenier à blé de l'Ifrikya et le reste encore aujourd'hui. Le Nord-Ouest est aussi le château d'eau de la Tunisie qui permet l'existence et l'épanouissement de la vie urbaine et industrielle de la Tunisie littorale.

Le Nord-Ouest est aussi le « grenier » des richesses minières de la Tunisie, richesses qui ont été abusivement surexploitées par la colonisation sans aucun réinvestissement régional de type industriel.

Le Nord-Ouest est aussi la région qui fournit la plus grande partie de la force de travail bon marché aussi bien pour le bâtiment qui accompagne l'expansion urbaine et touristique du littoral que pour les usines qu'on y multiplie... et même pour les femmes de ménage mobilisées au service de la bourgeoisie littorale.

Ainsi, les richesses du Nord-Ouest sont réelles mais leur drainage systématique dans le cadre de rapports régionaux inégaux au profit des bourgeoisies urbaines du littoral est la principale cause de la « pauvreté » du Nord-Ouest qui reste, après plus d'un quart de siècle d'indépendance, une région essentiellement agricole et rurale.

Ces rapports inégaux étaient, entre autres, concrétisés par les prix dérisoires, pratiqués jusqu'à une date toute récente, des principaux produits de la région, qu'il s'agisse des céréales, de la viande, du lait ou des salaires des travailleurs originaires de ces régions : ce drainage des richesses du Nord-Ouest au profit du littoral se traduit par l'absence de toute accumulation et de toute possibilité de développement régional.

Ainsi, la pauvreté du Nord-Ouest n'est guère la résultante de contraintes naturelles, qui sont cependant réelles, mais elle est fondamentalement le résultat de ces rapports inégaux fort anciens. En effet, déjà avant la colonisation, les principales terres céréalières étaient accaparées par l'aristocratie beylicale et les grandes familles tunisoises... Cette situation s'est amplifiée et aggravée avec la colonisation qui a détruit profondément la paysannerie du Nord-Ouest en la déracinant de ses terres. Cette destruction des sociétés paysannes et leur paupérisation massive se sont accélérées par l'explosion démographique qui ne cesse de s'amplifier depuis les années 1950. Cette explosion démographique aggravée par l'explosion des besoins alimentaires d'une part, l'exode vers le Nord-Est et principalement Tunis, et d'autre part, provoque la mise en culture des versants jusque-là protégés par la végétation naturelle d'où l'accélération sans précédent de l'érosion dont la gravité constitue une véritable catastrophe nationale de plus en plus difficile à maîtriser.

Il en est de même de la région du Centre-Ouest dont les conditions climatiques plus difficiles semblent créditer d'une façon plus convaincante sa dénomination de

---

1. Étude réalisée dans le cadre du commissariat général du développement régional.

région « déshéritée ». Il est vrai que cette région steppique connaît une précarité permanente qui se traduit par l'alternance de périodes de sécheresse et de disette entrecoupées par des années pluvieuses et d'opulence. Cette précarité écologique n'est guère favorable à l'accumulation continue et progressive de richesses susceptibles d'induire un auto-développement régional.

Il apparaît ainsi dans ce cas que la précarité écologique est la principale responsable de la pauvreté de la région, c'est là un des aspects du problème, mais la principale cause historique de cette pauvreté est, dans ce cas aussi, due fondamentalement aux rapports inégaux qui liaient cette société tribale et-pastorale aux sociétés urbaines et littorales. En effet, jusqu'à une date récente, leur principale pour ne pas dire unique richesse était l'élevage ovin dont la production était commercialisée jusqu'à ces toutes dernières années à des prix d'autant plus dérisoires que les prix de tous les autres produits ont connu de très fortes augmentations, aggravant ainsi les rapports d'inégalité et la paupérisation de la région ; là aussi, ce procès de prélèvement a été amplifié par l'explosion démographique et des besoins et aggravé par la destruction accélérée de cette société de tradition tribale.

Ainsi, les véritables causes de la pauvreté du Centre-Ouest steppique, sont de même nature que celles du Nord-Ouest, c'est-à-dire les rapports inégaux et de prélèvement entre des régions agricoles et rurales et les bourgeoisies urbaines du littoral ; est-il nécessaire de rappeler que les conditions climatiques et plus généralement écologiques du Centre-Ouest sont éminemment plus favorables que celles qui caractérisent le Centre-Est où les richesses hydrogéologiques sont insignifiantes... Aussi, faut-il extirper définitivement cette ambiguïté qui continue à caractériser l'analyse objective quant aux causes de la pauvreté de la Tunisie intérieure, car de cette première ambiguïté quant au diagnostic de la pauvreté résulte une deuxième ambiguïté concernant le contenu et les méthodes quant à la réduction de l'inégalité régionale.

#### *Ambiguïté au niveau des motivations et des objectifs*

Dès l'indépendance du pays, la réduction des inégalités, dont les inégalités régionales, est considérée comme l'un des objectifs prioritaires de la construction et du développement national.

Ainsi, dès les années 1960, le développement des régions de l'intérieur apparaît avant tout comme une exigence de justice et de générosité nationale ; il s'agissait alors pour la Tunisie indépendante de témoigner par des réalisations concrètes la fin de la domination de l'exploitation coloniale à des populations profondément traumatisées et paupérisées par la colonisation. C'est ainsi que la sucrerie de Béja, l'usine de pâte à papier de Kasserine et l'implantation des ICM à Gabès témoignent de cette volonté de réduire les disparités flagrantes entre le littoral et l'intérieur du pays.

Par la suite, l'ampleur de l'exode rural à partir de ces régions et le gonflement des gorbivilles et des cités populaires autour de Tunis et la proximité encombrante et envahissante de ces déracinés ruraux ont amené les responsables à s'interroger sur les conséquences de cet exode rural massif, d'où la mise en place progressive de projets de développement ruraux destinés, par la création de l'emploi et l'amélioration des infrastructures rurales, à réduire sinon à maîtriser un exode rural devenu inquiétant. Ainsi aux préoccupations de justice sociale viennent interférer des motivations moins avouables de prophylaxie sociale, d'où un « saupoudrage » d'une multitude de projets de développement rural dits « intégrés ».

Cependant, la médiocrité des résultats obtenus a amené les responsables à repenser les programmes de développement rural dans le sens d'une plus grande

efficacité et à leur consacrer plus de crédits, en particulier pour les régions frontalières : ainsi, des préoccupations d'ordre politique ont stimulé et renforcé la volonté de promouvoir une véritable politique du développement régional. Cette volonté apparaît dans l'amélioration de la plupart des indicateurs de développement du Nord-Ouest et du Centre-Ouest entre 1975 et 1980<sup>2</sup>. Pourtant, la comparaison entre le niveau de développement des différents gouvernorats, l'importance de leur population et leur part dans les investissements régionalisés du VI<sup>e</sup> Plan, montre qu'il y a un hiatus entre le discours et la pratique dans la mesure où les régions du Nord-Ouest et du Centre-Ouest, dont la population représente 31,2 % de la population tunisienne, reçoivent seulement 17,3 % des investissements régionalisés ; or ces régions qui ont été jusqu'alors amplement défavorisées quant aux investissements réalisés depuis l'indépendance, auraient dû bénéficier d'une part beaucoup plus importante pour amorcer une authentique politique de développement régional : une telle option s'avérerait impérative, dans la mesure où l'on dégagerait définitivement l'exigence du développement de la Tunisie intérieure des ambiguïtés et des confusions qui la caractérisent.

### **LE DÉVELOPPEMENT DE LA TUNISIE EST UN IMPÉRATIF DE SAUVEGARDE NATIONALE ET UN PRÉALABLE A LA CROISSANCE DES RÉGIONS LITTORALES**

#### ***Développement de la Tunisie intérieure et sauvegarde nationale***

L'énorme contraste entre la Tunisie littorale, à partir de Bizerte au nord jusqu'au golfe de Syrte et la Tunisie intérieure, correspond certes à l'inégal développement entre ces deux « régions », mais il est plus fondamentalement l'expression d'une césure historique entre une Tunisie littorale méditerranéenne, urbaine et villageoise, paysanne, artisanale et commerçante, largement ouverte aux cultures et aux échanges transméditerranéens depuis la plus Haute Antiquité et une Tunisie intérieure profondément rurale, de tradition bédouine et tribale où les seuls centres urbains, qu'il s'agisse de Béja, du Kef ou de Kairouan, apparaissent comme des reliques du Haut Moyen Age musulman, période pendant laquelle l'Ifrykia avec sa capitale Kairouan occupait une position charnière entre le Machrek et le Maghreb, et se trouvait, de ce fait, profondément intégrée à l'ensemble géopolitique arabo-musulman. Le dépérissement de la vie urbaine de la Tunisie intérieure et la dégradation de son économie artisanale et d'échanges se sont achevés avec la désintégration de l'ensemble géopolitique arabo-musulman et le développement des relations transméditerranéennes. Cette césure socio-économique profonde dont l'explication contemporaine la réduit presque aux contraintes écologiques et privilégie ainsi un certain déterminisme géographique, apparaît comme un fait principalement historique : ainsi, les chances réelles d'un développement progressif de la Tunisie intérieure impliquent la reconversion des relations de domination et de prélèvement structurelles entre le littoral et l'intérieur du pays ; donc une véritable politique de développement régional, et de ce fait même, national. En effet, réduire le développement régional de la Tunisie intérieure à l'injection de capitaux dans le secteur agricole et des services et encore moins dans l'industrie sans remettre en cause ces rapports structurels de domination inter-régionaux, constituent un véritable leurre sinon une dangereuse mystification.

---

2. *Statistiques et indicateurs régionaux du Centre-Ouest. Comm. Général du Dévelop. Rég., Minist. du Plan et des Finances, Tunis 1982.*

L'exigence nationale d'un véritable développement régional des régions intérieures est d'autant plus pressante que les actions partielles de développement déjà réalisées, loin de détendre la tension sociale et le sentiment de frustration par rapport à ceux du littoral, contribuent par leur aspect partiel, inachevé et insuffisant, au contraire à exacerber chez les populations de l'intérieur le sentiment d'inégalité et de frustration latente. Le renforcement de la prise de conscience chez les populations des régions intérieures, de la ségrégation régionale, alors même que des efforts de plus en plus importants sont réalisés au profit de ces régions, ne doit guère surprendre dans la mesure où la réduction des différences culturelles, en particulier les progrès de la scolarisation, ont transformé fondamentalement les attitudes et les exigences d'une population plus jeune, et plus revendicative et qui supporte de moins en moins toute forme d'inégalité alors même que la société tunisienne connaît une aggravation de la polarisation sociale. L'aggravation des tensions inter-régionales qui recourent en fait des différences de niveau de vie sont loin d'être favorables à la mobilisation et aux sacrifices demandés au pays pour faire face au double défi du développement national dans un environnement international de plus en plus dur : ainsi l'élaboration et la mise en place rapide d'une planification et d'un développement national qui réduisent les disparités régionales et sociales est plus que jamais urgente afin de créer l'environnement favorable à la mobilisation nationale sans laquelle toute chance de développement reste problématique.

### *Pour une stratégie nationale de développement régional*

L'impératif du développement régional de la Tunisie intérieure n'est donc ni une question de « justice ou d'harmonie ou d'équilibre » ... c'est tout simplement *une exigence de survie nationale*.

En effet, les régions du Nord-Ouest et du Centre-Ouest dont la population est actuellement de l'ordre de 2 millions atteindra les 3 millions d'ici l'an 2000 ; or, étant donné les structures économiques et sociales actuelles, ces deux régions apparaissent nettement surpeuplées et sont des foyers d'émigration définitive ou saisonnière vers le littoral. Ainsi, *il est prévisible que faute d'un développement régional accéléré, susceptible de retenir le croît démographique dans la région, que l'émigration à partir de ces régions vers le nord-est du pays atteindra des proportions telles qu'elles risquent de briser le dynamisme encore bien fragile du nord-est du pays*.

Aussi, il est urgent et vital pour le devenir du pays de mettre fin à la ségrégation régionale qui se traduit par l'affectation des investissements les plus importants dans le littoral alors que l'essentiel des actions concernant l'intérieur du pays sont consacrées au secteur agricole ou à des projets de développement ruraux intégrés, qui sont souvent à finalité immédiate et qui ne sont guère susceptibles de résoudre le problème de l'emploi ni donc de l'émigration.

Ainsi, apparaît clairement l'urgence de l'élaboration de plans de développement régionaux à long terme qui doivent se donner pour objectif la modification fondamentale de l'économie régionale du Nord-Ouest et du Centre-Ouest, grâce non seulement à l'intensification optimale du secteur agricole mais aussi et surtout à une politique d'urbanisation et d'industrialisation adaptée aux conditions spécifiques de chacune des régions et intégrée à un plan de développement national à long terme, sans lequel toute planification régionale cohérente et sérieuse est impossible.

L'élaboration de trois plans de développement régionaux consacrés au sud, centre-ouest et au nord-ouest de la Tunisie répondent à ces préoccupations.

## **IDENTIFICATION DES PROBLÈMES DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DU CENTRE-OUEST DE LA TUNISIE**

La région économique du centre-ouest de la Tunisie regroupe outre le gouvernorat de Sidi Bouzid et celui de Kasserine, qui appartiennent à la Haute Steppe, celui de Kairouan qui est à cheval sur la retombée de la dorsale montagneuse au nord, la plaine d'épandage de l'oued Zéroud au centre duquel se trouve la ville de Kairouan et les plaines plus ou moins sablonneuses des basses steppes au sud ; sur une superficie de 22 000 km vit une population de 915 400 habitants, ce qui représenté 14 % de l'espace et de la population tunisienne.

L'identification de ces gouvernorats ne saurait être réduite comme il est d'usage à la présentation d'une série d'indicateurs socio-économiques, ce qui a été déjà réalisé dans une excellente publication du Commissariat Général au Développement Régional, mais exige une véritable rétrospective socio-historique qui seule permet de reconstituer d'une façon concrète les mutations socio-économiques qu'a connu la région et d'identifier ainsi les potentialités, les contraintes et les blocages actuels au processus de développement recherché.

### ***Les blocages au développement***

Il n'est nullement question ici d'aborder une telle analyse, mais d'en dégager les points forts, indispensables à la formulation de propositions de développement régional :

— *Précarité écologique et impossibilité d'accumulation* : faisant partie des régions steppiques caractérisées par l'insuffisance, l'irrégularité inter-annuelle et inter-saisonnière des précipitations, la région du Centre-Ouest qui est essentiellement pastorale et agricole connaît une alternance d'années de prospérité suivies par une série d'années de sécheresse et de disette d'où l'impossibilité d'une accumulation progressive et régulière et donc de toute possibilité d'auto-développement régional.

— *Cependant, malgré cette précarité écologique*, cette région a connu depuis la période romaine jusqu'au Haut Moyen Age musulman une polyculture et une vie sédentaire urbaine et villageoise importante, et cela, grâce à la mobilisation systématique des eaux de ruissellement, des sources et des nappes comme en témoignent les multiples travaux hydrauliques dont l'étonnante diversité témoigne de l'ingéniosité et de l'extraordinaire intelligence des hommes qui ont réussi à maîtriser leur milieu.

— *La crise socio-politique qu'a connu l'Ifrikya à la fin du XI<sup>e</sup> siècle*, la désorganisation de la vie économique, l'abandon et l'effondrement des travaux hydrauliques et l'arrivée des tribus nomades ont transformé la steppe urbaine et agricole en une région tribale et pastorale. Seule Kairouan, bien que diminuée, a survécu à la bédouinisation de la steppe.

Cette évolution régressive aurait pu ne pas être, elle a eu lieu, c'est un fait historique, elle montre que dans ce milieu, la sédentarité suppose la lutte organisée et permanente contre l'aridité.

— *Région de tradition tribale et pastorale*, elle se trouve de ce fait extrêmement handicapée et défavorisée, dès le départ, par rapport aux régions littorales de traditions urbaine, artisanale et paysanne... La sédentarisation accélérée qu'a connue la région au

cours de ce dernier demi-siècle et l'évolution d'une société pastorale à une société paysanne accélérée depuis l'indépendance du pays est une véritable mutation dont le coût social et économique est autrement plus élevé que l'intensification de l'agriculture dans une société de tradition paysanne... Cette tradition tribale et pastorale explique l'absence de tradition urbaine : hormis Kairouan, capitale historique héritée (86 500 h), les autres villes d'anciens souks qui se sont urbanisées depuis l'indépendance grâce à l'action volontariste de l'État, de sorte que le taux d'urbanisation dans cette région est le plus faible de tout le pays, il est de 21 % et atteint à peine 10 % dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, alors que la moyenne nationale dépasse les 52 % : donc aux contraintes écologiques s'ajoutent des contraintes socio-historiques qui rendent le développement de cette région particulièrement difficile d'où la nécessité d'un programme spécial de développement qui mobilise les moyens indispensables et garantit la continuité de l'action de développement.

— Cette région a connu au cours de ce dernier siècle toute une série de processus de destructurations cumulatives qui ont abouti à la désorganisation totale de l'espace et de la société pastorale, donc à la destruction de la société et de l'économie préexistantes. En effet, la population pastorale a connu, à la suite de la colonisation la rupture de la complémentarité inter-régionale entre le centre et le nord du pays, complémentarité qui permettait la survie de la population pendant les périodes de disette, grâce à la transhumance pastorale pour le cheptel et à la transhumance du travail des moissonneurs qui rapportaient leur réserve de grains chez eux.

Parallèlement à cette rupture de la complémentarité inter-régionale, la région connaissait une explosion démographique, qui fait qu'une population de plus en plus nombreuse est amenée à vivre dans un espace de plus en plus fermé.

Cette évolution contradictoire entre la démographie et l'espace s'est traduite par l'appropriation forcenée de la terre, la fermeture des terres de parcours, l'éclatement de la complémentarité écologique des exploitations, l'extension des cultures céréalières au-delà des terres inondables, etc. Tous ces processus se traduisent par la désagrégation des structures lignagères, la désorganisation des traditions de solidarité et donc l'aggravation de la précarité et la paupérisation accélérée de la population d'où la substitution massive du gourbi misérable à la tente du pasteur...

Parallèlement à cette destructuration de la société pastorale, l'extension des plantations oléicoles, en particulier depuis l'indépendance du pays, et l'apparition des premiers périmètres publics irrigués sont les signes d'une restructuration encore embryonnaire d'une nouvelle société paysanne.

En effet, l'action de développement engagée dans la région depuis l'indépendance est caractérisée par la volonté de réduire la précarité dominante par la diversification et l'amélioration de la production agricole, en particulier, par l'encouragement aux plantations arbustives (oliviers et amandiers) et la multiplication des forages afin de développer des cultures irriguées. Ce fut, en particulier, le rôle attribué à l'Office de Mise en Valeur de Sidi Bouzid pendant les années 1960.

Il est fondamental d'avoir présent à l'esprit que jusqu'à ces dernières années, ce sont les processus de destructuration qui ont été dominants, car la substitution massive et rapide des plantations arbustives aux terres de parcours a provoqué la désorganisation de l'élevage et a donc aggravé la précarité de la principale richesse existante, alors que les centaines de milliers d'hectares plantés depuis peu n'étaient pas encore en production.

Par ailleurs, jusqu'à ces deux dernières années, le prix de la viande de mouton, alors principale richesse de la région, était maintenu à un prix extrêmement faible. Aussi, les effets de la précarité qui empêchent toute accumulation de richesses

régionales se trouvent aggravés par des relations de domination et de prélèvement à l'image des rapports inégaux entre pays développés et pays sous-développés, d'où une ponction permanente au détriment de la région et son maintien dans un état de pauvreté structurelle ; pour illustrer cette situation, il suffit de signaler que l'ensemble des mouvements de fonds qui sont rentrés à Sidi Bouzid en 1979 par le réseau bancaire et postal était de 241 670 dinars dont 921 432 dinars de l'émigration en France alors que les sommes sorties de la région étaient de 5 538 540 dinars, dont l'essentiel au bénéfice de Sfax et de Tunis.

### ***Les conditions nouvelles de restructuration et de développement de la région du Centre-Ouest***

Ainsi, cette région est en train de vivre une longue période de transition difficile, caractérisée par le passage d'une société pastorale à une société paysanne, nous pouvons constater grâce à plusieurs indicateurs précis, que la phase de destructuration qui était jusqu'alors dominante est en voie d'être dépassée et que la région vit actuellement une phase de restructuration positive qui permet d'amorcer et d'accélérer les processus de développement régional et de sortir de sa pauvreté séculaire.

La dynamique de restructuration en cours est consécutive à une série de processus cumulatifs dont l'effet bénéfique coexiste avec le processus contrariant du déferlement démographique et de la quasi-absence d'investissements industriels ou de services importants. Ces processus bénéfiques sont d'une part, le triplement du prix de la viande d'agneau depuis deux ans, qui améliore sérieusement le revenu des éleveurs de la région (40 % du revenu agricole) et, d'autre part, le fait que plus de la moitié des plantations d'oliviers et d'amandiers sont entrés en pleine production et que la part de l'arboriculture dans le revenu agricole familial est largement dominant (70 % de la production végétale pour la majorité des exploitants en sec). Par ailleurs, on assiste actuellement dans les gouvernorats du Centre-Ouest comme dans l'ensemble de la Tunisie Centrale, à une véritable révolution agricole dans la mesure où depuis une dizaine d'années les paysans par leurs propres sacrifices, ont créé depuis une dizaine d'années près de 15 000 puits de surface permettant l'irrigation de 50 à 60 000 hectares, ce qui représente plus de 30 % des superficies effectivement irriguées dans le pays ; bien qu'elles ne représentent que 3 % de la S.A.U., les cultures irriguées à partir des puits de surface concernent 17 % des 89 000 exploitants agricoles et assurent 20 à 25 % de l'emploi et peut-être aussi du produit agricole régional.

De même l'élevage extensif soumis à la précarité aggravée par la réduction accélérée des terres de parcours connaît une véritable mutation, dans la mesure où le pasteur au troupeau plus ou moins pléthorique est devenu un véritable éleveur pratiquant un élevage semi-intensif et même nettement intensif à l'intérieur des exploitations irriguées.

Ainsi, à la phase de destructuration dominante succède actuellement une phase de restructuration décisive qui se traduit par la substitution à la société pastorale et tribale d'une société de paysannerie familiale pratiquant une polyculture adaptée au milieu écologique, associant l'arboriculture, l'élevage et la céréaliculture et développant, chaque fois que cela est possible, des cultures irriguées fourragères, maraîchères ou fruitières intensives. C'est ainsi que dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, le produit brut agricole moyen par exploitant en sec qui était de 342 dinars en 1962 est passé à 1 090 dinars en 1980, soit un taux de croissance à prix constants de 3,18 ; ce produit brut agricole qui était de 597 dinars en moyenne par exploitant à l'intérieur des périmètres publics irrigués en 1962 est passé à 1 890 dinars alors que dans les puits de surface il a quadruplé et atteint en moyenne 2 391 dinars par famille.



Cette restructuration se traduit aussi par l'émergence dans cette société fondamentalement tribale et pastorale d'une urbanisation jeune mais dynamique. Ce dynamisme relatif de l'urbanisation est accompagné par un dynamisme des activités extra-agricoles qui assurent en général près de la moitié du revenu familial des populations rurales. L'importance du revenu extra-agricole dans le revenu familial traduit certes l'élargissement des opportunités d'emplois et de revenus extra-agricoles provoqué par l'urbanisation et l'évolution de la société globale des steppes qui restent malheureusement limitées aux activités de services (commerce, administration) et aux revenus de l'émigration soit en France, soit en Libye ; l'emploi et les revenus d'origine industrielle restent insignifiants (2,3 %), ce qui traduit l'énorme déséquilibre régional dans la répartition des activités industrielles (2,6 % des investissements industriels entre 1973-1979).

### **LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DANS LA RÉGION DU CENTRE-OUEST**

Toute politique de développement doit s'appuyer sur cette évolution fondamentale et irréversible caractérisée par la disparition de la société pastorale tribale et l'émergence d'une paysannerie familiale pratiquant une polyculture adaptée aux conditions semi-arides en développant au maximum les cultures irriguées et en mobilisant judicieusement les eaux de ruissellement ; elle doit aussi s'appuyer de plus en plus sur le dynamisme d'une urbanisation accélérée bien qu'embryonnaire.

— L'objectif prioritaire de tout projet de développement agricole doit s'inscrire dans cette dynamique positive pour accélérer au maximum et consolider la structuration des exploitations familiales qui soient viables et qui permettent d'assurer une partie de l'emploi et des revenus indispensables à l'enracinement des familles dans leurs exploitations. La réussite d'un tel projet ne doit surtout pas se limiter à l'élargissement de la production agricole qu'elle soit végétale ou animale mais doit simultanément se préoccuper de la valorisation optimale de la production en organisant sa transformation et sa commercialisation dans les conditions les plus favorables aux producteurs, afin que ces derniers puissent dégager l'épargne nécessaire à l'élargissement de leurs bases productives sans rester toujours à la charge de l'État.

— Simultanément à cette action en faveur de l'intensification du secteur agricole et de la promotion de la paysannerie familiale, tout projet de développement doit prendre à son compte la deuxième composante de la stratégie familiale qui est celle de la polyfonctionnalité et de la polystructure des revenus familiaux dont presque la moitié sont d'origine extra-agricole. Cette recherche d'activités et de revenus complémentaires aux activités et aux revenus de l'exploitation est l'expression de la réalité d'une région où le secteur agricole quelles que soient les possibilités d'intensification de l'emploi et des revenus ne peut absolument pas assurer l'emploi à une population de plus en plus nombreuse ni les revenus suffisants à une population non seulement de plus en plus nombreuse mais dont les habitudes de consommation s'identifient de plus en plus à celles des populations urbaines.

— Le développement des activités et des revenus extra-agricoles est conditionné par la promotion d'une urbanisation appuyée par la création d'activités industrielles et de services adaptées aux objectifs d'un développement régional et national.

L'urbanisation et la diversification de l'économie régionale sont les conditions nécessaires pour réduire la *précarité* paralysante, liée à la prépondérance de l'agriculture dans une région steppique. Urbanisation et industrialisation sont aussi indispensables pour substituer progressivement aux relations de domination et d'inégalité avec

le littoral des relations de complémentarité et d'échanges, seules susceptibles de favoriser l'accumulation de richesses dans la région et de permettre progressivement l'émergence de régions économiques viables et dynamiques.

### *Schéma de développement agricole dans la région Centre-Ouest*

#### SITUATION ACTUELLE

Tout schéma de développement agricole doit partir de l'évaluation concrète de la situation présente, analyser ses dynamismes et ses blocages internes et externes puis concevoir soit l'amélioration, le renforcement ou la transformation de cette situation.

Dans la région du Centre-Ouest, rappelons que la S.A.U. évolue autour de 1 500 000 hectares dont 1 200 000 labourables, le reste étant des terres de parcours (20 %), auxquels il faut ajouter 550 000 hectares considérés comme forêt et nappe alfatière qui sont aussi éventuellement pâturés par un troupeau essentiellement ovin de près de 1 300 000 têtes, le troupeau bovin de 80 000 têtes représente 10 % du troupeau bovin tunisien, (valeur produit brut : 44 % de l'ensemble de l'agriculture en sec).

Les plantations arbustives s'étendent sur plus de 500 000 ha soit 27 % des superficies plantées en Tunisie ; les 2/3 sont occupés par des oliviers et le quart par des amandiers.

Dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, les plantations arbustives occupent 230 000 ha et sont représentées presque à égalité par 3 000 000 d'oliviers et 3 000 000 d'amandiers dont environ 50 % sont déjà en production et assurent 70 % du produit brut de la production végétale en sec et 37 % si l'on considère l'ensemble de la production végétale et animale. Les cultures céréalières qui jouaient un rôle important dans l'économie familiale sont de plus en plus secondarisées et ne représentent plus que 17 % du produit brut en sec.

L'agriculture en sec dans des conditions écologiques aléatoires reste largement dominante puisqu'elle concerne plus de 97 % de la S.A.U. et 80 à 85 % des 89 000 exploitants du gouvernorat.

D'après notre enquête réalisée en 1980 dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, la valeur de la production brute de l'ensemble du secteur serait de près de 30 000 000 de dinars alors que la valeur ajoutée brute représenterait 20 000 000 de dinars ; les dépenses d'exploitation et de création représentent donc le tiers de la valeur de la production brute. Ces chiffres sont données à titre indicatif, dans la mesure où le secteur connaît des fluctuations selon les aléas climatiques ; cependant, l'année 1980 peut être considérée comme étant une année moyenne et l'on peut considérer que la valeur ajoutée brute du secteur en sec, y compris la production animale, serait de l'ordre de 40 dinars par hectare.

Le secteur irrigué représenté d'une part, par environ 14 000 ha irrigués à partir de forages profonds et exploités dans la cadre des P.P.I.<sup>3</sup>, et d'autre part, par environ 50 000 ha irrigués à partir de près de 15 000 puits de surface, dont l'essentiel a été mis en exploitation depuis moins de 10 ans. Alors que la gestion étatique des forages

---

<sup>3</sup> Voir notre étude consacrée à l'analyse des périmètres publiés irrigués du gouvernorat de Sidi Bouzid, sept. 1980.

profonds se traduit par des blocages structurels, la multiplication, récente des puits de surface et l'exploitation familiale irriguée constitue l'un des aspects les plus spectaculaires du dynamisme paysan et l'un des facteurs les plus déterminant du développement régional.

D'après notre enquête réalisée en 1980, la superficie moyenne irriguée par puits serait de 4 hectares et dans la mesure où les derniers recensements annoncent 15 000 puits, la superficie totale irriguée serait de près de 60 000 ha, ce qui place la région du Centre-Ouest en deuxième position par l'importance du secteur irrigué par rapport aux autres régions. Il s'agit donc d'une véritable révolution agraire qui se déroule actuellement et qui change aussi bien les paysages que les conditions de vie des populations concernées.

Cette révolution agraire est le meilleur exemple d'auto-développement puisque l'essentiel des investissements a été réalisé grâce à un effort d'autofinancement et d'épargne exceptionnels (40 % du revenu annuel depuis 5 ans) et à un travail familial particulièrement intensif (4 « actif », soit 50 % des membres de la famille travaillent sur une exploitation irriguée de 4 à 5 hectares).

Ce secteur extrêmement dynamique qui concerne donc près de 15 000 familles représentant une population de près de 120 000 habitants, ce qui représenterait *presque le cinquième* de la population rurale de la région.

Ce secteur qui a commencé à jouer un rôle déterminant dans le développement régional permettant même une croissance intéressante des petits centres urbains locaux et régionaux, grâce à des transferts à partir du secteur irrigué dans l'immobilier, les services et les petites entreprises artisanales, etc., connaît actuellement des difficultés extrêmement graves qui risqueraient de remettre en cause son dynamisme et même de le faire régresser. En effet, ce secteur se trouve soumis à une double précarité de plus en plus menaçante :

La multiplication des puits se traduit par l'approfondissement de la nappe d'où les coûts de pompage de plus en plus élevés ; par ailleurs, les rendements fabuleux des premières années, rendus possibles parce que les terres étaient quasiment vierges ne sont plus possibles et leur maintien exige dorénavant l'utilisation d'engrais en quantité de plus en plus importante, de même les prix des imputs ont triplé depuis 6 ans et celui de la main-d'œuvre a depuis doublé... ainsi, les coûts de production augmentent inexorablement alors que les prix connaissent toujours des fluctuations brutales qui ne permettent guère à l'exploitant de maîtriser son devenir.

Cette brève évocation de la situation actuelle montre les possibilités et les potentialités existantes mais aussi les blocages et les contraintes qui persistent dans l'agriculture en sec qui reste dominée par la précarité écologique, alors que le secteur irrigué qu'il s'agisse des P.P.I. qu'il faut réhabiliter ou des puits de surface qu'il faudra sauvegarder et consolider, offre de sérieuses opportunités d'intensification.

Par ailleurs, les trois secteurs agricoles sont confrontés à une déficience générale et extrêmement grave de l'infrastructure et des équipements nécessaires à leur développement aussi bien en amont (petite hydraulique, routes, électrification, équipements sociaux, etc.) que en aval (équipement pour la transformation, le conditionnement ou la transformation de la production agricole et, en général, tout ce qui peut contribuer à sa valorisation optimale et à sa commercialisation) tout projet de développement agricole doit prendre en considération la maîtrise de l'ensemble de ces contraintes qu'elles soient d'ordre écologique ou socio-économique, afin de préserver et de renforcer le dynamisme actuel du secteur agricole.

LES ACTIONS PRIORITAIRES  
POUR UN DÉVELOPPEMENT AGRICOLE RÉGIONAL PROGRESSIF

Il est surprenant que l'essentiel des interventions de développement agricole jusqu'à présent réalisées se soient faits au niveau des exploitations et visent principalement à accroître la superficie et, en principe, la production et donc aussi, en principe le revenu des producteurs. C'est ainsi, que l'essentiel des investissements réalisés jusqu'alors ont été consacrés à l'extension des plantations et plus ou moins à leur entretien, de même une partie de ces investissements a été consacrée à la multiplication des forages et à la création de P.P.I. et très peu à l'intensification et à la valorisation, de sorte que ce sont les préoccupations d'augmentation quantitatives et physiques des superficies, du nombre d'arbres plantés ou de forages réalisés et d'hectares équipés qui dominent les préoccupations des responsables du développement agricole. Certes, une partie des investissements est consacrée à ce qu'on appelle l'intensification, c'est-à-dire essentiellement à une vulgarisation trop standardisée et trop générale pour être efficiente...

Certes, la préoccupation d'élargir la base de la production est importante mais il faut une action intégrée qui prenne en charge en amont la réduction de la précarité écologique, et cela, grâce à une mobilisation systématique et multiforme de toutes les richesses hydrauliques et en aval de la production qui s'intéresse systématiquement non pas seulement aux rendements au niveau de l'exploitation mais simultanément et même prioritairement à la transformation et à la valorisation de la production, afin de réduire les prélèvements abusifs dont sont victimes les paysans producteurs, d'améliorer leurs revenus, de réduire leur dépendance vis-à-vis des organismes de crédit, d'augmenter leurs possibilités d'épargne et donc d'auto-développement relatif.

Ainsi, le plan de développement agricole de la région du Centre-Ouest doit axer son action dans cinq directions principales dont il faut envisager l'étude et l'élaboration de solutions concrètes :

*Priorité d'un bilan hydrogéologique*

L'intensification de l'agriculture irriguée, les besoins croissants d'une population qui doit passer de 915 000 à 1 440 000 en l'an 2 000, les besoins de l'urbanisation et de la nécessaire industrialisation supposent la connaissance d'une façon sérieuse des disponibilités hydrauliques, en particulier hydrogéologiques.

A cet égard, bien que l'inventaire des nappes hydrogéologiques, soit avancé, beaucoup d'inconnus persistent alors que toute planification régionale à long terme exige la connaissance la plus parfaite possible des potentialités hydrauliques encore disponibles. C'est là un problème préalable qui doit faire l'objet d'études approfondies.

*Élaboration d'un vaste programme de petite hydraulique et d'aménagement des bassins versants*

En amont, l'objectif est la réduction de la précarité écologique afin de régulariser et de renforcer la production végétale et animale, aussi, un vaste programme pour l'aménagement systématique des bassins versants intermédiaires en vue de la mobilisation et de l'utilisation maximale des eaux de ruissellement doit être programmé et systématiquement réalisé. Cette action suppose un inventaire des bassins versants et des oueds dont l'aménagement s'avère prioritaire, et cela, en fonction de son incidence sur le développement agricole et son efficacité socio-économique. Ainsi, les oueds dont les eaux se perdent dans des sebkhah et des chotts et qui permettraient la submersion de

plantations déjà en production, leur aménagement en épandage se traduirait immédiatement, (et cela sur la base de nos propres enquêtes et observations sur le terrain) par au moins le doublement de la production ; il en résulterait une entrée en production précoce et une meilleure production.

De même, l'aménagement des petits oueds en épandage en amont de bonnes terres céréalières ou de bons pâturages permettent aussi au moins le doublement des rendements et surtout la régularisation de la production ; tous les exemples analysés confirment l'intérêt et la rentabilité à court terme des différentes formes d'aménagement de petite hydraulique dont la diffusion dans l'espace s'adapte bien à la diversité des milieux écologiques et des objectifs d'intensification à réaliser.

L'aménagement intégré des bassins versants pour favoriser l'infiltration et réduire l'érosion (banquettes) pour stocker les eaux de ruissellement pour l'alimentation des bêtes et des hommes ou même pour l'irrigation de cultures sous serre (citernes) ou pour l'épandage des eaux pour régulariser et améliorer les rendements des cultures annuelles ou des parcours, permettent simultanément de réduire l'érosion, de favoriser l'infiltration des eaux qui se perdaient dans les chott et donc de renouveler l'alimentation des nappes phréatiques et de participer ainsi, non seulement à l'amélioration des cultures en sec mais aussi à la sauvegarde des exploitations familiales sur puits de surface dont la multiplication exige d'urgence l'aménagement de tels travaux.

Enfin, de telles actions sont vitales pour la survie de l'énorme et coûteux barrage de Sidi Sâad pour la protection et l'irrigation de la plaine du Kairouanais.

Il est curieux que jusqu'à présent on hésite à entreprendre un programme systématique d'aménagement de petite hydraulique alors que l'histoire nous montre l'extraordinaire prospérité de la vie urbaine et de l'agriculture sédentaire, non seulement pendant l'époque romaine mais aussi jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle musulman. En effet, aussi bien l'archéologie que les études historiques témoignent de l'importance des travaux hydrauliques multiformes qui constituaient l'épine dorsale de cette prospérité de la Tunisie Centrale.

La réalisation d'un tel programme devient de plus en plus urgente dans la mesure où il s'agit, non seulement d'intensifier et de valoriser les plantations existantes, mais aussi de protéger ces plantations ainsi que les infrastructures routières, hydrauliques et urbaines en pleine expansion des inondations destructrices ; elle est aussi urgente parce qu'il faut assurer la réalimentation des nappes phréatiques pour sauvegarder le secteur dorénavant vital au développement régional des exploitations familiales sur puits de surface.

La rentabilité d'un tel programme est indiscutable pour tous les avantages déjà évoqués, mais au-delà des préoccupations de rentabilité, l'alimentation des nappes profondes permettra d'envisager dans de meilleures conditions de faire face à long terme aux besoins en eau dont les potentialités conditionnent tout programme de développement régional et constituent de loin la principale contrainte.

*Élaborer un programme précis et planifié pour la transformation et la commercialisation dans les meilleures conditions*

Toutes les possibilités de création de petites industries pour la transformation et la valorisation aussi bien des produits, et, en particulier, des sous-produits agricoles qu'ils soient d'origines végétales ou animale doivent être systématiquement inventoriés, afin d'augmenter la valeur ajoutée de la production agricole au niveau de la région et d'induire un processus d'intégration de la production agricole à un secteur de services et de transformation de petit et moyen format qui permet la souplesse nécessaire pour son adaptation aux particularités de la production régionale.

Le problème des prix de produits agricoles étant un problème qui doit trouver sa solution au niveau central, il faudrait orienter la production agricole de cette région défavorisée par rapport aux mêmes produits des régions littorales, vers des produits non périssables qui pourraient être stockés et livrés sur le marché au bon moment, cela suppose l'étude d'une infrastructure de stockage appropriée et adaptée à la production régionale.

*La quatrième série d'actions à étudier doit être consacrée à l'intensification optimale de la production et de l'emploi, et cela, aussi bien dans le secteur en sec, dans le secteur irrigué que pour l'élevage*

L'analyse systématique des rendements dans chacun de ces trois secteurs révèle l'extraordinaire hétérogénéité et, en général, la médiocrité des rendements qui peuvent être facilement et normalement doublés dans une première phase et triplés à moyen terme. D'autre part, il est désolant de constater la reproduction mécanique et simpliste des mêmes systèmes culturaux : tomates, piments, oignons, favorisant, par là même, l'effondrement des prix.

Cette situation est d'autant plus dangereuse et malsaine que le coût des imputs augmentent régulièrement et que, de ce fait, les paysans qui achètent le plus d'imputs mais qui ne maîtrisent pas correctement les techniques culturales ou qui se heurtent à des prix très faibles sont, ceux-là mêmes, qui sont le plus durement sanctionnés et, par suite, découragés dans leurs tentatives d'intensification.

Aussi, il faudrait d'une part, repenser d'une façon plus dynamique et plus efficiente tout le système de vulgarisation dont les techniques standardisées et routinières ne sont guère adaptées à une situation aussi hétérogène et aussi changeante. D'autre part, il faudrait absolument unifier et simplifier la « jungle » actuelle que constituent les multiples et inextricables structures d'aide ou d'assistance à la petite et moyenne exploitation dont la complexité et la lourdeur bureaucratique réduit énormément l'efficacité.

Il faudra aussi passer l'agriculture de son niveau quantitatif à un niveau qualitatif qui permet une meilleure valorisation de l'eau et de la force de travail ; cela exige la définition de systèmes de culture particulièrement adaptés aux contraintes écologiques mais aussi du marché national et international.

L'ensemble de ces composantes de l'objectif d'intensification tel qu'il est défini exige une structure d'information et de diffusion de l'innovation chez les exploitants qui est actuellement presque absolument absente.

*Élaborer un programme pour la structuration d'exploitation familiales viables et stables pour la sauvegarde du secteur agricole*

En effet, dans ces régions steppiques la productivité des cultures en sec est non seulement réduite mais irrégulière de sorte qu'il est indispensable de définir et de mettre en place une politique afin de freiner l'émiettement des exploitations familiales en sec encore viables et de favoriser la restructuration des exploitations trop petites pour permettre l'intégration des familles à la terre.

Ainsi, 50 % des 89 000 exploitants vivent sur des exploitations de moins de 10 ha et totalisent 14 % des terres exploitées.

La majorité des 15 000 exploitants sur puits de surface se retrouvent parmi ces petits exploitants, de sorte qu'on peut estimer à près de 30 000 les exploitations en sec inférieures à 10 ha qui doivent être restructurées afin de constituer des exploitations viables, ce qui suppose un allègement de la pression sur la terre et l'intégration de ces

micro-exploitants marginaux dans des activités extra-agricoles. Il est donc indispensable de s'interroger sur la politique actuelle de « cession accélérée » des terres dites « collectives » et de la repenser en fonction de la nécessité de restructuration et de sauvegarde d'exploitations agricoles familiales viables et durables. Cette action de restructuration suppose la création d'emplois extra-agricoles et une urbanisation plus dynamique.

***Élaboration d'un plan d'industrialisation,  
d'urbanisation et d'aménagement régional du Centre-Ouest***

Ainsi, quels que soient les efforts d'intensification de l'agriculture et de création d'emplois dans ce secteur, le développement régional exige pour ces régions, qui ont très peu profité jusqu'alors des investissements dans le secteur industriel et des infrastructures publiques, la mise en place d'un programme spécial pour réduire leur pauvreté tout en diminuant le déséquilibre régional croissant dont les inconvénients économiques, social et partant politique sont de plus en plus évidents et de plus en plus dangereux.

Il est absolument évident que si l'on veut éviter un déferlement du croît démographique attendu d'ici l'an 2000 (600 000 personnes) à partir du Centre-Ouest vers le littoral, il faut absolument engager de toute urgence un véritable plan de développement régional pour urbaniser et industrialiser la région, afin de créer de nouvelles ressources et créer de meilleures conditions de vie.

En effet, la région du Centre-Ouest connaît les taux d'équipement les plus faibles de la Tunisie, à titre d'exemple, le taux d'électrification qui était de 10,8 % en 1975 est passé à 20,6 % en 1980, reste en dessous du taux national qui est de 54 %. De même le taux d'urbanisation reste le plus faible de la Tunisie bien qu'il ait connu un essor exceptionnel, puisqu'il a décuplé depuis l'indépendance du pays ; il est passé de 2 à 20 %. Par ailleurs, l'extrême faiblesse des services et des activités artisanales ou industrielles se traduit par l'écrasante prépondérance de l'activité agricole (60 % de la population active dans l'agriculture contre 36 % au niveau national).

Par contre, les emplois industriels créés entre 1972 et 1979 représentent à peine 2,3 % des emplois créés dans ce secteur au niveau national. Le chômage et le sous-emploi n'apparaissent pas dans les recensements car l'immense majorité des populations se déclare aides familiaux dans l'agriculture qui joue ainsi le rôle d'un secteur refuge d'une main-d'œuvre pléthorique et sans aucune formation, ce qui est absolument contradictoire avec les tentatives d'intensification par ailleurs. Aussi, il apparaît absolument vital que les programmes de développement agricole soient accompagnés d'un plan de développement régional susceptible de diversifier l'emploi extra-agricole et de consolider la stratégie des familles rurales à la polyfonctionnalité qui se traduit par des revenus extra-agricoles d'autant plus importants que l'on se trouve proche d'un centre urbain aussi modeste qu'il soit.

Afin de structurer cette stratégie familiale qui est merveilleusement adaptée à l'environnement socio-économique régional, le plan de développement doit être *volontariste* et doit se donner pour l'horizon 2 000 un objectif d'urbanisation régionale afin que le taux de la population urbaine du Centre-Ouest se rapproche du taux national ; la réalisation de ce programme d'urbanisation qui est en fait largement amorcé, doit être programmé et réparti sur les trois plans quinquennaux à venir.

ÉLABORATION D'URBANISATION HORIZON 2 000

L'urbanisation progressive du Centre-Ouest est une exigence préalable au développement de la région ; c'est là une option volontariste indispensable dans la mesure où l'urbanisation crée des opportunités d'emploi multiples et variées qui sont induites par le fait urbain lui-même ; c'est là une réalité qui a été largement démontrée par les différents spécialistes du développement régional dans les différents pays du tiers monde (M. SANTOS, etc.).

Seulement, pour être positive cette urbanisation doit être maîtrisée et planifiée aussi bien au niveau des emplois que des infrastructures urbaines.

Cette urbanisation de toute façon est inévitable dans la mesure où déjà l'énorme pression démographique des populations rurales atteint un seuil intolérable (un habitant pour deux hectares dans une région semi-aride), en plus la croissance de la population prévue d'ici l'an 2 000 est évaluée à près de 600 000 habitants et si l'on souhaite réellement éviter et prévenir un déferlement migratoire vers le littoral dont les possibilités d'accueil sont déjà saturées, il faut absolument prévoir que 50 à 60 % de la population qui sera alors de 1 450 000 soient urbanisés en l'an 2 000. C'est donc une population urbaine de près de 800 000 qu'il faut prévoir d'ici 20 ans et qu'il faudra répartir entre les villes de 50 à 150 000 habitants, afin d'éviter des concentrations urbaines difficilement maîtrisables ; en effet, cette urbanisation doit être constituée par un réseau structurée et hiérarchisé de centres locaux et régionaux afin d'éviter la destruction du tissu social et de l'espace rural.

D'ailleurs, cette option pour un modèle de développement par une urbanisation moyenne et maîtrisée du Centre-Ouest a été remarquablement soulignée dans le rapport du Comité de réflexion sur l'aménagement du territoire et la décentralisation industrielle élaboré en avril 1979 ; en effet, le Comité propose qu'il soit créé dans chacune des régions du Centre-Ouest et du Nord-Ouest, à l'horizon 2 000, « une métropole d'équilibre de 100 à 150 000 habitants au moins et bénéficier de tous les avantages d'une ville de cette taille, c'est-à-dire d'un environnement culturel adéquat, d'une infrastructure appropriée, et de conditions de vie susceptibles d'attirer les cadres... Il faudrait notamment que les deux villes en question soient dotées d'une université, d'un grand hôpital, d'organes de prestation de services leur permettant de se développer... et de prospérer. Il faudrait également que ces villes soient de véritables centres de décision, ce qui va beaucoup plus loin que la simple déconcentration et implique une décentralisation au niveau des entreprises mais surtout au niveau de l'administration... A moyen terme, le Comité pense que pour décongestionner Tunis et certaines régions côtières, il est nécessaire d'orienter les investissements vers de nouvelles villes susceptibles d'être assez rapidement équipées... dont la taille devrait se situer entre 50 et 100 000 habitants à l'horizon 2000 et qui pourraient constituer des relais de décentralisation... Les métropoles d'équilibre devraient avoir la priorité sur l'implantation industrielle dans les relais de décentralisation. Le Comité considère, en effet, qu'il est, en général, plus rentable, à long terme, d'amener les usines nouvelles vers les hommes plutôt que le contraire<sup>4</sup>.

Ces propositions du Comité de réflexion sur l'aménagement du territoire et la décentralisation industrielle doivent servir de base à l'élaboration d'un plan d'urbanisation de la région du Centre-Ouest. L'élaboration de ce plan d'urbanisation constituera l'épine dorsale du modèle de développement régional de la Tunisie du Centre-Ouest et du Nord-Ouest dans la mesure où les propositions d'urbanisation seront des projets intégrés aussi bien au niveau de la structure socio-professionnelle interne des

---

4. Rapport du Comité de réflexion sur l'aménagement du territoire et la décentralisation industrielle. Document n° 53 p. Tunis, avril 1979.



populations actives urbaines, qu'au niveau du modèle de réseau urbain régional à promouvoir. A cet égard, la trame urbaine actuelle avec les trois villes de Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid ainsi que les autres centre locaux tels que Thala, Feriana, Sbeitla, Jelma, Maknassy, etc. doit être analysée afin de servir de base au schéma d'aménagement urbain à proposer.

Le schéma d'aménagement urbain qui sera l'expression synthétique du modèle de développement régional devra être structurellement intégré au schéma d'aménagement du territoire au niveau national ; les études déjà réalisées (Groupe-Huit) ou en cours actuellement, dans le cadre du Ministère de l'Équipement doivent être rapidement coordonnées avec l'élaboration du plan de développement régional de la région.

ÉLABORER UN PROGRAMME D'INDUSTRIALISATION  
EN VUE DE LA STRUCTURATION ET DE LA DYNAMISATION  
DE L'URBANISATION DE LA RÉGION

La planification urbaine, pour être viable doit s'appuyer sur l'élaboration de programmes et de projets précis, créateurs d'emplois qui permettent d'équilibrer progressivement la structure socio-professionnelle de la population active entre les activités productrices de biens et celles de services.

Dans cette perspective, l'urbanisation du Centre-Ouest va certainement induire et s'accompagner de créations d'emplois de services divers mais cette urbanisation ne saurait être viable et dynamique que si elle s'appuie sur un secteur industriel ou semi-industriel.

Aussi, les propositions du schéma d'urbanisation du Centre-Ouest doivent être simultanément accompagnées par un schéma d'industrialisation intégrée, d'une part à l'espace et à l'économie régionale, d'autre part à l'espace national. Tout en s'appuyant sur les réflexions et les propositions concernant la décentralisation industrielle qui constituent déjà un acquis riche et pertinent, le schéma d'industrialisation a proposer devra être conçu et structuré selon deux niveaux

*Au niveau régional* les industries à créer auront une double finalité, d'une part valoriser au maximum les potentialités régionales ou mêmes locales qu'il s'agisse de la production agricole, des produits naturels, végétaux ou minéraux, et surtout des traditions artisanales et du savoir-faire des populations. D'autre part, les industries régionales doivent être prévues et programmées pour répondre aux besoins qui seront suscités par les programmes de mise en valeur agricole et d'urbanisation.

Par ailleurs, *des créations industrielles de dimension nationale* doivent être implantées dans la région afin de contribuer à son intégration dans l'économie et l'espace nationaux, comme c'est le cas de l'usine de montage autos ISUZI à Kairouan.

L'industrialisation du Centre-Ouest pose non seulement le problème du choix des types d'industries à retenir mais aussi de leur implantation, de leur dimension et de leur niveau technologique ainsi que des sources de financement. De même, les industries à promouvoir devront être définies selon la priorité qu'on leur donne, c'est-à-dire le rôle qu'elles doivent jouer dans l'accumulation ou bien de création d'emplois ; l'ensemble de ces variables doit être pris en considération au moment des choix des projets à proposer. De même, un calendrier qui répartit dans le temps et dans l'espace l'ordre des priorités des projets à réaliser afin de tenir compte des contraintes de leur réalisation qu'elles soient financières ou autres.

## ÉLABORER UN SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'ensemble des propositions et des projets concrets de développement proposés, qu'il s'agisse du secteur agricole, des villes à promouvoir, des industries à implanter ainsi que de l'ensemble de l'infrastructure d'équipements hydrauliques, routiers ou ferroviaires ou des équipements de services commerciaux, bancaires, de formation professionnelle ou universitaire, de santé ou de loisirs, etc. doivent aboutir à l'élaboration d'un schéma d'aménagement du territoire intégré avec le schéma d'aménagement de l'espace national et qui préserve l'avenir en prenant en considération les perspectives de l'ouverture des frontières maghrébines.

Cependant, ce schéma d'aménagement, quel que soit son contenu doit tirer les leçons des expériences d'aménagement des régions littorales et éviter les destructurations potentielles que pourrait induire une croissance urbaine hypertrophiée et anarchique. Afin de prévenir la destructuration de l'espace agricole et rural environnant, le schéma d'aménagement urbain des régions steppiques du Centre-Ouest doit viser la structuration d'un réseau constitué par les villes régionales, les agglomérations semi-urbaines et les villages agricoles existants ou à promouvoir :

C'est le modèle d'une urbanisation moyenne diffuse, structurée en un réseau de complémentarités fonctionnelles et hiérarchisé avec de petits centres locaux et les villages ruraux qu'il faudrait promouvoir.

La concrétisation d'un tel schéma permet de sauvegarder le dynamisme du secteur agricole, la vitalité du tissu social de l'espace rural et la stratégie de la polyfonctionnalité des familles paysannes. Celà exige cependant une stratégie de création d'emplois diffus donc une implantation des activités industrielles et semi-industrielles ainsi que de services aussi déconcentrés que l'exige la concrétisation du schéma d'aménagement régional proposé, ce qui suppose donc la multiplication d'activités industrielles de petit format qui faciliterait le modèle d'industrialisation diffuse et la structuration d'une urbanisation moyenne, seule susceptible de préserver et même de renforcer le dynamisme du secteur agricole et de l'espace rural.

Ce plan d'aménagement du territoire qui synthétise donc les propositions des différentes actions de développement qu'elles soient de nature agricole ou industrielle, qu'elles concernent l'espace rural ou urbain, doit être concrétisé dans un atlas d'aménagement du Centre-Ouest où les différentes actions avec leur répartition dans l'espace, leur calendrier de réalisation selon les différents plans à venir et leur impact sur le développement et la structuration de la région du Centre-Ouest d'une part, et les flux interrégionaux au niveau national d'autre part, doivent être systématiquement cartographiées.

Ce document de synthèse des différents plans et des projets concrets de développement qui vont être proposés selon un calendrier de réalisation, permettra aux différents responsables au niveau national et régional de pouvoir suivre l'exécution et d'en moduler le rythme de réalisation selon les contraintes financières ou autres ou selon les rectifications qui pourraient surgir à partir des expériences concrètes des différentes phases de réalisation.

## ÉLABORATION DE PROPOSITIONS CONCERNANT LES STRUCTURES ET LES INSTITUTIONS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL A PROMOUVOIR

La réalisation de plans de développement régionaux à long terme exige nécessairement la définition de structures et d'institutions de développement régional, ce qui pose le problème de la régionalisation et de la répartition des responsabilités entre les structures régionales et les structures nationales.

Ce problème exigera une réflexion extrêmement lucide qui devra se dérouler à partir de la double préoccupation promouvoir le développement régional en cohérence permanente avec le développement national et en tenant compte des contraintes et des possibilités de l'environnement international. Ainsi, la définition de structures de planification et de développement doit organiser et stimuler d'une façon concrète, fonctionnelle et « transparente » la participation des populations des régions concernées. Ces structures de réflexion, de concertation et de décision doivent échapper d'une façon organique à prévoir, à la main-mise administrative et politique sinon, comme le montre l'expérience des différentes structures actuelles, leur sujétion les sclérose et les transforme en structures de manipulations et de jeux où les intérêts individuels éclipsent les préoccupations de développement régional.

Ces structures régionales qui auront le pouvoir de décision au niveau des projets strictement régionaux, avec la seule restriction que ces projets ne soient pas contradictoires avec le plan de développement national : une réflexion et une recherche s'imposent pour définir les attributions et la répartition du pouvoir entre les structures régionales et les instances nationales d'une façon complémentaire et fonctionnelle.

Ces structures régionales doivent être les moins lourdes possibles et les plus souples dans leur organisation et se substituer à la « jungle » actuelle des différents structures et organismes qui s'occupent, en principe, de développement régional dont la complexité et la multiplicité se traduit par l'hypertrophie d'une bureaucratie paralysante, l'incohérence des actions de développement et un gaspillage décourageant des faibles moyens disponibles.

C'est à partir de l'analyse des différentes structures de développement régional existantes et des blocages inhérents à la lourdeur de la bureaucratie centrale et avec le souci de dépasser leurs aspects négatifs et de créer de véritables structures vivantes et dynamiques de développement régional que des propositions concernant les structures régionales nouvelles doivent être élaborées. Dans cette recherche, le facteur essentiel et vital à préserver est l'exigence de transparence et de démocratie intégrales absolument indispensable pour la participation consciente et responsable des populations régionales, elle est en même temps la garantie contre les déviations régionalistes et préserve la nécessaire intégration du développement régional dans une vision nationale.

La réflexion et l'élaboration de propositions concernant les structures de développement régional ainsi que les moyens financiers et humains pour la réalisation des projets de développement est aussi importante que le contenu des plans de développement à proposer, et cela, dans la mesure où elle détermine dans une large partie leur réussite ou leur échec et joue ainsi un rôle important dans la maîtrise et la résorption de l'inégalité régionale, donc dans le renforcement de la cohésion nationale autour de ce projet de développement démocratique qui seul permet de réduire l'approfondissement de la polarisation sociale et l'exacerbation relative des inégalités régionales qui ne sont guère propices à la mobilisation de tous les moyens matériels et intellectuels et de toutes les énergies nationales pour préserver les acquis de la Tunisie dans un environnement international de plus en plus difficile et défavorable.